

## **« La synagogue avant les synagogues : 12, rue du Cloître de la Barge, 1935-1968 »**

*Conférence donnée sous les auspices de la Société des Antiquaires de Picardie, à la salle de la Société d'Horticulture, rue Le Nôtre, Amiens, par David Rosenberg, 21 octobre 2017.*

Les structures matérielles sont d'importants porteurs de sens et de mémoire. Une fois qu'elles ont disparu, la connaissance de leur histoire risque de se perdre. Les ruines, même si elles ne sont que des ruines, continuent à susciter la curiosité.

Il y avait autrefois une synagogue au 12 rue du Cloître de la Barge. Elle comportait une élégante façade de pierre sculptée et l'inscription "Aime ton prochain comme toi-même". Ce qui était à l'origine un immeuble appartenant à la famille Dreyfus avait été remanié, intérieurement et extérieurement, suivant l'exemple de modèles parisiens. Les appartements des premier et deuxième étages conservèrent leur usage alors même que la synagogue devenait le nouveau centre de la vie culturelle et communautaire des Juifs dans la cité et le département.

Des fonds pour les travaux avaient été apportés par la communauté et un appel avait été lancé aux autres communautés juives de France. L'inauguration eut lieu le 3 novembre 1935 en présence du Grand Rabbin de France et de dignitaires des autres religions, ainsi que des autorités civiles et militaires du département. Jean Moulin, alors secrétaire général de la préfecture, était présent. Une photographie le montre au premier rang coiffé de son feutre caractéristique.

Que savons-nous ensuite de la vie dans la synagogue ? Des articles publiés dans le journal *L'Univers israélite* et réunis par M. Staal, secrétaire de l'association culturelle, permettent d'en avoir quelques aperçus :

Nous sommes une semaine après l'inauguration, c'est le 17<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice ayant mis fin à la première guerre mondiale. L'intérieur de la synagogue est décoré de bleu, blanc et rouge. Le président de l'association culturelle, M. Louria, et les membres du bureau, dont certains sont eux-mêmes anciens combattants, accueillent les délégations de plusieurs associations d'anciens combattants. Après de l'office, le rabbin Fuchs entonne un "magnifique sermon patriotique".

En décembre 1935, la fête de Hanoucca commémore la victoire de la révolte des Juifs contre les Hasmonéens au deuxième siècle avant notre ère. Les Macchabées trouvèrent le Temple profané, à leurs yeux, par des pratiques associées à la culture hellénistique ; ils le nettoyèrent et le purifièrent par la lumière de lampes à huile qui brûlèrent pendant un temps miraculeusement long. Entre les offices de l'après-midi et du soir, au moment où la nuit tombe sur Amiens, Robert Lehr, fils du trésorier de l'association culturelle, récite la bénédiction sur les chandelles et ses petits camarades des cours religieux chantent des chants traditionnels en hébreu et en français. Le rabbin Georges Apeloig prononce un sermon. Un buffet a été apporté par les épouses des membres du bureau.

A l'été de 1936, un autre événement mérite d'être noté : en une seule et même journée, cinq jeunes gens de la communauté célèbrent leur bar-mitzvah, chacun lisant un passage de la Torah, - d'une manière impeccable, insiste M. Staal.

La fête de Pourim célèbre la manière dont les Juifs, dans l'Antiquité, parvinrent à survivre à un projet de génocide. En janvier 1937, après que l'histoire de cette fête a été rappelée, Jacques Levine et Jeanine Cario jouent une scène de l'Ecole des femmes de Molière ; le chantre, accompagné au piano par Mlle Andrée Cario, interprète un air de Tannhäuser ; puis le chœur des enfants chante Hatikvah, le chant d'espoir en la patrie juive, alors que l'assistance est debout.

En jetant un regard en arrière, on peut se rendre compte que peu, sinon aucun, des hommes et femmes qui créèrent la synagogue n'étaient nés à Amiens. Certains sont nés à Paris ou dans des centres traditionnels de la vie juive comme l'Alsace et la Lorraine ; mais les plus nombreux, parmi la génération qui fonda la synagogue, étaient des immigrés, naturalisés grâce au service militaire ou autrement. Ils venaient d'Algérie, de Palestine, de Pologne, de Turquie, de Roumanie, de Hongrie et d'Union soviétique. Dans leur mélange de dévotion à la tradition juive et à l'hébreu, de patriotisme et d'ouverture à la culture française, nous voyons de manière poignante leur détermination à embrasser deux traditions millénaires afin de créer un foyer pour eux et leurs enfants. Bien entendu, toutes les personnes qui furent plus tard identifiées comme juives n'appartenaient pas à la synagogue. Certaines restèrent volontairement en dehors de la communauté de culte, même si à la fin toutes furent traitées de la même manière.

A l'intérieur de la communauté naissante, s'exprimait une conscience, non dénuée d'inquiétude, des événements du monde. Avant même l'inauguration de la synagogue, les fondateurs publièrent une déclaration déplorant l'arrivée de Hitler au pouvoir. Il ne fallut pas longtemps pour qu'ils soient directement concernés par les réfugiés d'Allemagne et d'Autriche. L'aide nécessaire aux réfugiés était centralisée par un comité de bienfaisance, établi presque en même temps que l'association culturelle et dirigé par le manufacturier de confection André Daniel.

La Guerre et l'Occupation bouleversèrent complètement la vie du département. Quand eurent lieu la mobilisation puis l'armistice, un certain nombre de Juifs d'Amiens ou de leurs fils servaient dans l'armée française, certains mentionnés comme prisonniers de guerre. Les Juifs d'Amiens et les quelques-uns qui se trouvaient dans d'autres villes comme Abbeville, Péronne, Albert, Mers, Cayeux et Ault durent affronter de multiples problèmes. Plusieurs membres de la communauté juive d'Amiens comptèrent parmi les dizaines de milliers d'habitants qui abandonnèrent leurs maisons pour prendre la route, alors que le centre de la ville avait été presque entièrement détruit dans les bombardements du 18 au 20 mai 1940. Certains décidèrent de ne pas revenir. D'autres revinrent et essayèrent de redémarrer leurs affaires, mais le régime était en train de retirer aux Juifs la propriété de toutes les activités économiques. Le taux de survie fut beaucoup plus élevé parmi ceux qui gagnèrent le sud et y demeurèrent pendant la guerre que parmi les Juifs qui revinrent à Amiens ou qui n'en étaient jamais partis.

Les bombardement éclatèrent comme un sinistre roulement de tambour annonçant la tragédie des Juifs d'Amiens et de la Somme. Il existait un antisémitisme français avec ses propres racines, mais la législation allemande était véritablement obsédée par les Juifs. Dans les mois qui suivirent l'armistice, en septembre 1940, une ordonnance obligeant tous les Juifs du département à se faire recenser auprès du commissariat de police ou de la sous-préfecture fut publiée dans le *Progrès de la Somme*, le *Journal d'Amiens* et d'autres journaux et notifiée aux responsables de la communauté.

A partir de ce moment, les autorités françaises mirent une énergie bureaucratique considérable à enregistrer, ficher, recenser et pister les Juifs (les Allemands n'auraient pas pu d'eux-mêmes appliquer cette politique). A un moment où la cité avait été détruite et où un projet massif de reconstruction devait être entrepris, une énorme quantité de temps et de papier fut consacrée à déposséder les Juifs, qui étaient relativement peu nombreux, de leurs commerces et de leurs maisons.

Tout en gardant cela à l'esprit, revenons un instant à la synagogue. On fait souvent remarquer, même si les raisons en sont débattues, que la magnifique cathédrale Notre Dame a été épargnée par le bombardement. Dans plusieurs rues au sud de la cathédrale, rue Porion ou rue du Cloître de la Barge par exemple, des bâtiments furent eux aussi épargnés, dont la synagogue.

Quel fut, pendant l'Occupation, le sort de la synagogue et des personnes qui lui étaient liées ? Les

offices furent évidemment interrompus. Léon Louria ou d'autres prirent probablement sur eux d'emporter les saints rouleaux de la Torah, puisque ces derniers furent ressortis de leur cachette après la Libération. Plusieurs des occupants des appartements des premier et deuxième étages continuèrent à y habiter après le bombardement. Il y avait deux soeurs d'une famille de Juifs polonais, Chana et Thérèse Grinfeder, âgées respectivement de 24 et 20 ans. En septembre et au début d'octobre 1940, quand les Juifs furent obligés de se faire recenser, les soeurs se rendirent au poste de police et signèrent le registre qui indiquait leurs date et lieu de naissance ainsi que leur durée de résidence en France (dix ans). Leur adresse était indiquée 12 rue du Cloître de la Barge.

Au rez-de-chaussée cependant, là où les offices religieux avaient été jusque là célébrés, se produisit un événement qui dut causer bien de la douleur et de la colère à la communauté juive : les membres locaux du PPF, le Parti populaire français, groupe fasciste, prirent possession des lieux et commencèrent à s'en servir comme centre d'accueil. Ils occupèrent le rez-de-chaussée en squatters au moins jusqu'en avril 1942.

Ils ne furent délogés, semble-t-il, qu'après que les autorités, ayant écarté à leur propre profit certains scrupules juridiques, décidèrent que le bâtiment de la synagogue, bien qu'étant un lieu de culte, pourrait être « aryanisé », c'est-à-dire mis en adjudication forcée au bénéfice d'un propriétaire non juif. Un administrateur provisoire, M. Henry Flet, fut désigné en février 1942 pour exécuter la vente. M. Louria, président de l'association culturelle, qui louait le rez-de-chaussée à la société Dreyfus, fit naturellement des objections à cette opération, mais ses doléances ne furent pas entendues.

Pour mettre l'immeuble en vente, on dut prier le PPF de quitter les lieux. Les membres du parti se plainquirent d'avoir dû dépenser 2 000 francs sur leurs propres deniers pour aménager le rez-de-chaussée, qu'ils avaient occupé illégalement, et les autorités décidèrent de leur rembourser cette somme pour obtenir leur départ. M. Louria, qui risquait d'interférer dans la mission de M. Flet, fut, par un douteux concours de circonstances, arrêté rue de l'Amiral Courbet et condamné à deux ans de rétention administrative à la citadelle de Doullens pour défaut de port réglementaire de l'étoile jaune.

Malgré ces événements, le bâtiment de la synagogue ne fut pas immédiatement mis en vente. Au lieu de cela, il fut réquisitionné. La police cherchait un équipement plus grand pour regrouper ses différents services. Les autorités françaises projetaient d'acheter la synagogue ainsi qu'un terrain adjacent, de la démolir et de construire le nouvel hôtel de police. Mais ce projet échoua finalement.

Au printemps de 1942, tandis que les autorités et les personnes intéressées envisageaient la meilleure manière d'utiliser ou de tirer profit du bâtiment de la synagogue, une étudiante de vingt ans, originaire d'Amiens, décidait de dessiner l'esquisse du bâtiment abandonné. Dans son livre de mémoires *Les hortillonnages sous la grêle : histoire d'une famille juive sous l'Occupation*, publié en 1982, feue Ginette Hirtz Schulhof rappelait les circonstances de son acte :

“Mon frère Claude n'a pas eu de Bar-Mitsvah. La synagogue, je l'ignorais, jusqu'au jour d'un printemps 1942 où j'entrepris d'en faire une esquisse dans la rue, pour témoigner déjà, et parce que les nazis annonçaient sa destruction prochaine. Moi, je regardais chaque détail de sa façade, mon crayon à la main, mon étoile sur le côté gauche de la veste “de la taille d'une paume, jaune bordée de noir, portant l'inscription JUIF”. C'était dangereux et presque dérisoire, mais il me semblait accomplir un devoir et aussi manifester solitairement. Les passants amiénois restaient sans réaction. A quelques rares exceptions près, l'indifférence fut générale quand une rafle nous emporta, et certains profitèrent même de la situation pour piller, spolier.” [Mercure de France, Paris, p. 23.]

Les soeurs Grinfeder avaient depuis longtemps abandonné leur appartement au premier étage au-dessus de la synagogue – la présence du PPF ayant sans nul doute été déterminante. Les soeurs ont peut-être vécu quelque temps avec des parents dans la rue Porion, avant de quitter complètement la ville. Cependant, la fuite ne les mit pas à l'abri du malheur. Toutes les deux furent par la suite arrêtées, probablement à Paris, et, de Pithiviers pour l'une, de Drancy pour l'autre, envoyées à Auschwitz par deux convois, à trois mois d'écart, en juin et septembre 1942.

Après l'échec du projet d'hôtel de police, les autorités revinrent en 1944 à l'idée d'une simple vente de l'immeuble. En mars, un marchand de meubles, M. Lefroid, fut autorisé à occuper provisoirement la synagogue pour y entreposer ses marchandises. Deux mois auparavant, du 4 au 9 janvier, plus de trente Juifs d'Amiens et de la Somme, dont M. Louria, les parents et la grand-mère de Ginette Schulhof, avaient été raflés et envoyés à Drancy puis Auschwitz.

M. Flet fut remplacé comme administrateur provisoire de l'immeuble par M. Rempier, de Paris. La mise en vente de l'immeuble fut annoncée dans les journaux mais le directeur de l'aryanisation économique à Paris considéra que le délai entre la date limite de soumission des offres sous pli cacheté (le 17 août) et la date envisagée pour l'ouverture des plis (le 24 août) était trop courte étant donné le manque de fiabilité du courrier et l'incertitude des communications.

Le manque de fiabilité des communications a sans doute été amplifié par le débarquement des alliés sur les plages de Normandie en juin 1944 et leur progression vers l'intérieur. Quelques jours seulement après la date prévue pour l'ouverture des plis, la question de la vente du bâtiment de la synagogue ne se posa plus que de manière théorique : le 31 août, les forces britanniques firent leur entrée et contribuèrent à la libération d'Amiens.

Ici prend place une histoire intéressante et étonnante, qui est désormais documentée sur le site Web des Archives départementales de la Somme. Le lieutenant Raymond Goldwater, un aumônier juif attaché à l'armée Britannique, écrivit de nombreuses lettres à ses proches, en particulier à son frère Stan en Angleterre, décrivant son expérience comme membre de la force expéditionnaire. A Amiens, écrit-il en septembre/octobre 1944, il aida à remettre sur pied la célébration des offices de Rosh Hashana (le Nouvel An juif), et de Yom Kippour. Assistèrent aux offices une demi-douzaine de membres de la communauté juive qui avaient survécu aux rafles d'une façon ou d'une autre, ainsi que des soldats juifs de l'armée Britannique. Les survivants pleurèrent, écrit Goldwater, et, lorsqu'il expliqua que c'était là le premier office célébré à la synagogue depuis plus de quatre années, les soldats britanniques se mirent à pleurer eux aussi.

Il semble que la synagogue se soit alors remise à fonctionner comme centre du culte et de la communauté, ce qu'elle était avant la guerre. Pendant un temps, Jacques Louria reprit le rôle de son père martyrisé Léon et essaya d'obtenir des autorités qu'elles accélèrent les procédures de restitution, aux survivants ou à leurs héritiers, des biens juifs spoliés.

Lucien Aaron, pris dans la rafle de janvier 1944 mais sauvé de la déportation, compila une liste, qui se trouve dans les archives de la synagogue, de ceux qui étaient morts en déportation dans les camps. Sur la base de cette liste, une tablette mémorielle, qui contient également des cendres ramenées d'Auschwitz, fut placée dans la synagogue lors d'une cérémonie en juin 1947. La tablette fut transférée par la suite dans la synagogue du Port d'Amont et se trouve à présent dans la nouvelle synagogue (synagogue III), qui sera inaugurée demain.

Pendant les deux décennies qui suivirent la guerre, l'ancienne synagogue fut dirigée d'abord par Simon Lehr, autrefois trésorier, qui avait participé à l'inauguration de 1935, puis par André Levy. Les offices étaient désormais suivis principalement par des nouveaux venus d'Algérie et de Tunisie, des Juifs sépharades plutôt qu'ashkénazes. En 1967, à l'époque de la guerre des Six jours, une

profanation se produisit : des graffiti antisémites furent inscrits sur la façade de l'immeuble. Peu après, les Juifs furent la cible d'une campagne de diffamation, qu'on dénomme « la Rumeur d'Amiens » (il y avait d'autres rumeurs semblables à Orléans et Angers), selon laquelle des commerçants juifs enlevaient des femmes chrétiennes pour les vendre comme esclaves, après les avoir d'abord fait disparaître dans les cabines d'essayage de leurs boutiques. N'était-ce pas là une sorte de projection sur les victimes, des crimes commis contre les Juifs et leurs commerces pendant l'Occupation ?

Vers 1968, le bâtiment de la synagogue au 12 rue du Cloître de la Barge fut rasé, en même temps que d'autres bâtiments du même îlot, pour laisser place à un projet de développement urbain. Une deuxième synagogue fut inaugurée au Port d'Amont cette année-là. Demain, 22 octobre 2017, une troisième synagogue, toute neuve, sera inaugurée à une vingtaine de mètres de la deuxième. Celle-ci sera à son tour rasée pour un projet de développement urbain.

Cependant, demain après-midi toujours, le maire Mme Brigitte Fouré, au nom de la ville d'Amiens, et le Dr. Guy Zarka, au nom de l'ACIS, dévoileront une plaque attestant l'importance de la synagogue qui exista jadis au 12 rue du Cloître de la Barge. Mme Sophie-Laure Zana en a excellemment conçu l'inscription.

La réalisation de cette plaque était l'un des principaux objectifs de l'association Présence juive dans la Somme lorsqu'elle fut créée en 2011. Grâce à la décision prise par Mme Fouré, ce but est à présent atteint.

Après avoir exprimé ma profonde gratitude à la Société des Antiquaires de Picardie, tout particulièrement à Mmes Kristiane Lemé et Louise Dessaigne, ainsi qu'à MM. Pascal Montaubin, Aurélien André et au Dr. Alain Carlier, de la Société, et ma reconnaissance à M. Olivier de Solan, pour son appui depuis des années et concernant ce texte, j'aimerais conclure ma présentation par une série d'images de Juifs de la Somme en 1942. J'ai découvert ces images sur un microfilm au Mémorial de la Shoah l'été dernier et j'ai été étonné car, malgré de nombreuses recherches, je n'avais, et nous n'avions, jamais vu bon nombre de ces visages. Les photos étaient jointes à des fiches tenues par la police et les sous-préfectures puis envoyées à la préfecture de la Somme, prenant place dans la succession de listes destinées à pister les Juifs. Certaines des fiches comportent des mises à jour, notées par des termes comme "interné" ou "disparu", qui barrent les pages en diagonale. Voici donc certaines de ces fiches et photographies ainsi que plusieurs images tirées d'autres sources, qui ont un rapport à ce discours.

FIN

« Au n°12 de cette rue se tenait la Synagogue d'Amiens, inaugurée par Jean Moulin en 1935, spoliée et profanée de 1940 à 1944.

A la mémoire de ceux qui, raflés et déportés entre 1942 et 1944, furent assassinés à Auschwitz parce que nés Juifs.

Ne les oublions jamais. »

David L. Rosenberg  
826 North Meadowcroft Avenue  
Pittsburgh, Pennsylvania 15216  
USA

version française : avec l'aide d'Olivier de Solan

TraductionRev1\_ods\_2.doc [Desktop]